

Vers le service à la mobilité : exemple du projet « Programme Plateforme Véhicules Electriques »

Présentation de Mme Muriel Barnéoud, La Poste
et de M. Olivier Landel l'ACUF

IHEDATE

Séminaire « Infrastructures et mobilités

Paris 20 novembre 2009

Introduction :

État des lieux de la réflexion dans les communautés urbaines sur l'utilité d'un service public de transport individualisé.

- **3 étapes apparaissent essentielles afin de faire émerger un service public de transport individualisé basé sur une flotte de véhicules propres :**
 - **1^{ière} étape : faire émerger une offre de véhicules propres,**
 - **2^{nde} étape : insertion de cette offre dans l'offre de transport public,**
 - **3^{ème} étape : anticiper l'extension du marché en matière d'infrastructure et de services. Cela présuppose en amont de bien définir le rôle que doivent assumer les collectivités dans ce cadre.**

Introduction : **Une initiative des communautés urbaines en la matière**

- **l'ACUF a coordonné en 2008 un groupement d'achat de véhicules propres rassemblant 6 communautés urbaines.**

- **Néanmoins, cette tentative est demeurée infructueuse, l'appel d'offre ayant été déclaré sans suite.**

- **Les causes de cet échec :**
 - **le marché n'était pas encore assez mature pour répondre à la totalité des critères du cahier des charges.**
 - **le volume apparaissait trop peu important pour inciter les constructeurs à s'adapter à la demande des communautés urbaines.**

Coordination de La Poste du « Programme plateforme véhicules électriques » : Historique et objectif de la démarche

- **Ce programme a été créé pour répondre à la mission confiée à Jean-Paul Bailly par Luc Chatel suite aux derniers Etats Généraux de l'Automobile.**
- **Objectif de cette mission : organiser et fédérer les commandes des entreprises publiques, privées, des collectivités locales et de l'Etat en véhicules électriques afin d'atteindre une masse critique suffisante pour faire émerger une offre de véhicules électriques compétitive et économiquement viable.**
- **Cette masse critique a été évaluée à 100 000 véhicules électriques sur 5 ans**

Coordination de La Poste du « Programme plateforme véhicules électriques » : les principes

- Elle est orientée usages. En effet, la rédaction du cahier des charges s'effectue sur la base de l'étude des besoins et des usages des flottes.
- Elle se fonde sur le volontarisme de chacun sans lequel le véhicule électrique ne verrait le jour.
- Elle nécessite une grande transparence dans les échanges.

Coordination de La Poste du « Programme plateforme véhicules électriques » : le cahier des charges

- **Les associations des collectivités locales ont été associées dès le stade de la définition de cahier des charges.**

- **Les principes qui ont orienté sa rédaction :**
 - **se baser sur les usages qui correspondent à une motorisation électrique.**
 - **arriver à une définition de besoins qui rassemble une volumétrie potentielle la plus élevée possible tout en restant réaliste.**

- **Les principaux critères affichés :**
 - **autonomie : entre 100 et 150 km**
 - **Systeme de charge : domicile du particulier, voirie, charges intermédiaires.**

Coordination de La Poste du « Programme plateforme véhicules électriques » : le rôle de l'état

- **Des travaux sont en cours sur les infrastructures de recharge sous la coordination de Jean-Louis Legrand, coordinateur interministériel du programme Véhicules décarbonés, dans la cadre d'un vaste programme lancé par l'Etat.**

Et demain, au-delà des flottes captives

- **Etat des lieux de l'auto-partage dans les agglomérations :**
- **Au vu des premiers éléments, les démarches d'auto-partage restent encore balbutiantes et hétéroclites (initiatives privées, publiques et parapubliques)**
- **Une réflexion reste à mener sur l'organisation des livraisons partagées, hub d'échange urbain, etc.**